

BULLETIN D'INSCRIPTION
(1 bulletin par participant et par module
A REMPLIR EN LETTRE MAJUSCULE)

INSCRIPTION PAR L'ENTREPRISE

ENTREPRISE.....
N° Siret..... NAF.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Téléphone..... Fax..... N° mobile.....
N° habilitation..... Adhérent FFPF OUI NON
Représenté(e) par M. / Mme.....
Fonction dans l'entreprise..... E-mail.....

INSCRIPTION INDIVIDUELLE - STAGIAIRE PARTICIPANT

Nom.....Prénom.....
Date de naissance.....N° de sécurité sociale.....
Date de la formation théorique..... Période de stage pratique.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Téléphone..... E-mail.....
Si inscription par l'entreprise, poste actuellement occupé.....
Depuis le.....

EPREUVE CHOISIE

Epreuve écrite et orale du
diplôme de Maître de cérémonie

Epreuve écrite et orale du
diplôme de Conseiller funéraire

MONTANT D'INSCRIPTION Règlement par chèque bancaire à l'ordre de E.NA.MEF.

Montant des frais d'inscription comprenant un passage de l'épreuve sus-désignée : 200€*

*Pour tout règlement requérant la rédaction d'un reçu et le détail de la TVA, le présent montant s'entend hors taxes, soit 240 € TTC

SIGNATURE – ACCEPTATION

La signature du présent bulletin implique l'acceptation sans réserve des conditions d'inscription figurant au dos.

À..... Le.....

Nom et titre du signataire (si entreprise) Signature et/ ou Cachet de l'entreprise :

.....

.....

E.NA.ME.F.

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE VENTE

REF.: E10C07I02

INSCRIPTION

L'inscription est effectuée sur le bulletin dûment rempli et signé adressé par courrier à E.NA.MEF, accompagné du montant de l'inscription correspondant à l'épreuve choisie.

Le montant de la participation est payable à l'inscription et sans escompte. Toute inscription est due dans son intégralité.

Les inscriptions s'effectuent dans l'ordre chronologique de leur réception par E.NA.MEF.

MODALITES PRATIQUES

E.NA.ME.F. peut être amenée à modifier les dates ou les lieux de passage des épreuves.

Le cas échéant, le candidat sera immédiatement informé par appel téléphonique avec confirmation écrite contenant une nouvelle proposition de date ou de lieu.

Les frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration du candidat ne sont pas imputables à E.NA.MEF.

Une feuille de présence collective sera signée par les candidats pour justifier de leur présence aux épreuves.

Le candidat s'engage en outre à être en capacité de présenter sa pièce d'identité lors des différentes épreuves, faute de quoi il perd son droit d'inscription.

ANNULATION

En cas d'absence à l'épreuve choisie et pour laquelle le candidat sera convoqué, le montant de l'inscription reste acquis à l'E.NA.ME.F, sauf en cas d'annulation du fait d'ENAMEF.

E.NA.MEF. se réserve toutefois le droit de juger de la gravité des événements qui auraient conduit le candidat à être absent aux épreuves (sur présentation de justificatifs) et de lui proposer une autre date sans frais supplémentaires.

DROIT ET COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Les litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence du tribunal de Commerce de Paris quel que soit le domicile ou le siège du demandeur. Tout candidat aux épreuves susmentionnées qui ne serait pas inscrit au registre du Commerce ou des Métiers, se verrait appliquer les dispositions juridictionnelles auprès du tribunal compétent.

La loi française s'appliquera en cas de litige avec un candidat étranger.

Acceptation des conditions d'inscription et de vente.

Date et signature du candidat précédés de la mention :

" Lu et approuvé, bon pour accord et présence lors des épreuves écrite et orale du diplôme "

Association de la Fédération Française des Pompes Funèbres
pour la Formation Professionnelle Continue et le développement personnel dans le domaine du funéraire

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901. Représentée par Alain HOFFARTH, Président.
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 75 400 36 75 auprès du Préfet d'Ile de France. Cet enregistrement ne valant pas engagement de l'État.
SIRET : 444 829 626 00035 - Code APE : 8542 Z - N° Intra Fr 41444829626